

## La Direction désavouée !

**Aucune Organisation syndicale ne signe, la CGT exige la poursuite des négociations !**

Depuis 2011, la CGT refuse de signer l'accord égalité professionnelle à Orange. Le motif est toujours le même, l'entreprise signe des accords qu'elle ne respecte pas ! Elle se sert uniquement des signatures des organisations syndicales pour remporter ses « précieux labels » ! Les organisations syndicales ne sont pas là pour aider la direction dans sa communication mais pour défendre les intérêts des femmes et des hommes de notre entreprise ! La CGT se félicite d'avoir été suivie dans sa démarche par toutes les autres organisations syndicales !

**Un bilan de l'accord 2014-2017 aux chiffres révélateurs !**

- ▶ La différence de la rémunération moyenne brute entre les femmes et les hommes est de 7,9 % soit 3 864 euros annuel.
- ▶ Le taux de recrutement féminin en CDI est passé de 32,8 % fin 2013 à 28,3 % fin 2016 alors que le taux de recrutement féminin en CDD est de 52,7 % !

**Un accord 2017 - 2020 au rabais !**

L'entreprise s'engage sur un taux de féminisation de l'entreprise à 37.5 % à l'horizon de 2020. Chiffre impossible à tenir au vu du nombre de départ des femmes dans les 3 prochaines années et du peu de recrutement !

- ▶ Elle s'engage à passer au taux de 35% de recrutement féminin en CDI, mais ne propose aucune mesure supplémentaire pour y parvenir !
- ▶ Pour ce qui est des promotions ou évolution de carrière, quasiment tout est renvoyé à l'application de l'accord reconnaissance des compétences ! Accord qui ne prévoit rien de chiffré sur l'égalité pro et ne propose rien d'autre que de la vigilance !
- ▶ Elle intègre dans l'accord les « dons de jours de congés » pour enfants et conjoints gravement malade et l'élargie aux ascendants ! Elle aurait même pu l'étendre davantage puisque les dons sont faits uniquement par les salariés et qu'elle refuse de les abonder !

A la demande de la CGT, l'entreprise a enfin retiré de l'accord, le préalable d'un dépôt de plainte, à toute intervention de l'entreprise pour secourir les femmes victimes de violences conjugales !

**A l'heure où les femmes osent enfin dénoncer leur mal-être, et parfois même leur bourreau, comment accepter qu'une entreprise comme Orange qui se dit socialement responsable puisse proposer un accord inférieur au précédent ?**

**La CGT demande la réouverture immédiate des négociations et refuse la mise en place d'un plan d'action unilatéral de l'entreprise !**

**Élections CE/DP-CA Orange  
du 7 au 9 novembre 2017  
Ensemble décidons  
de notre avenir !**

